



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ariège  
éducation  
nationale

**Année scolaire 2014/2015**

**La mise en œuvre  
de la politique académique  
dans le département de l'Ariège**

**Juin 2015**

# SOMMAIRE

## **AXE 1 S'engager pour la réduction des inégalités scolaires.**

- Protocole 1<sup>er</sup> degré 2015-2017 Page 4
- Education prioritaire page 6
- Politique de la ville page 8
- Projets éducatifs territoriaux (PEDT) page 9
- Généralisation des usages pédagogiques du numérique page 11
- Accompagnement des collèges page 13
- Scolarisation des enfants en situation de handicap (ASH) page 14

## **AXE 2 Construire des parcours ambitieux et cohérents**

- Education artistique et culturelle page 17
- Langues vivantes page 19
- Conseil Ecole/Collège page 21
- Forum des métiers et des formations page 23
- Suivi de l'enseignement professionnel page 25
- Dispositifs page 26
- Bac -3 / Bac +3 page 27

## **AXE 3 Mobiliser nos ressources humaines**

- Formation continue page 29
- Cellule relais/Conseil départemental page 31
- Bassin d'éducation et de formation page 32

## **AXE 4 Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite**

- Sport scolaire (UNSS – USEP) page 35
- Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté départemental page 37
- Groupes de travail interministériels page 38
- Valeurs de la République page 39

# Présentation

Le document qui vous est présenté tente d'exposer, de manière simple et compréhensible par tous les acteurs de l'Education, **la politique éducative qui a été mise en œuvre dans le département de l'Ariège au cours de l'année scolaire 2014-2015.**

Cette politique s'inscrit dans le projet de l'académie de Toulouse, projet consultable sur le site du Rectorat.

**Ce projet s'articule autour de quatre axes repris dans le document départemental.**

Ce document n'a pas l'ambition d'être exhaustif. Il a pour but de donner un éclairage sur l'action conduite, de la visibilité pour donner du sens.

Il se présente sous forme d'une fiche par thématique pour situer comment s'effectue l'impulsion, le pilotage, exposer les premières réalisations, les réflexions ou travaux en cours, donner les perspectives.

Il ne traite qu'une partie du travail en cours, celle relative aux thématiques travaillées. Il reste à aborder de manière précise la question des résultats obtenus, des effets de ce qui a été entrepris et du bénéfice pour les élèves.

Pour ce faire, nous utiliserons les indicateurs et les leviers conçus par le groupe académique de pilotage du projet de l'académie de Toulouse et des groupes académiques référents - **GAR**- (ceux-ci sont indiqués pour chaque fiche).

**La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Ariège s'inscrit avec dynamisme et engagement dans la mise en œuvre de la politique académique, en tenant compte des caractéristiques et spécificités du département.**

Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnels qui se sont impliqués, à la fois pour m'aider dans le pilotage des dossiers et également pour la rédaction (coordonnateurs des thématiques).

**Jacques Briand**  
**Inspecteur d'académie,**  
**Directeur académique des services**  
**de l'Education nationale de l'Ariège**

## **AXE 1**

**S'engager pour la réduction des inégalités scolaires**

## Protocole pour un schéma territorial pluriannuel d'évolution de l'organisation scolaire dans le premier degré 2015-2017

L'idée d'un tel protocole a été émise **au printemps 2014**. Elle a été officialisée lors de la venue de la Rectrice dans le département de l'Ariège en octobre 2014.

L'objectif était d'initier une **démarche de contractualisation pour les rentrées scolaires 2015, 2016 et 2017 entre l'Etat et les élus du département** qui soit fondée sur un diagnostic partagé, une volonté commune de faire évoluer le réseau des écoles qui tienne compte des caractéristiques et spécificités du territoire.

### Deux orientations fortes sous-tendent la démarche

- ❖ améliorer la **qualité** de l'enseignement et des **résultats** des élèves
- ❖ lutter contre l'**isolement** professionnel des professeurs des écoles

### **1. Pilotage**

Mme la Rectrice en liaison permanente, par délégation, avec l'IA-DASEN, l'Association des Maires de l'Ariège, les parlementaires, le Conseil départemental.

### **2. Réalisations**

- cadrage de la démarche et des objectifs lors d'une réunion en octobre 2014 entre Mme la Rectrice et les partenaires ci-dessus
- présentation d'un état des lieux de l'Ecole Primaire en Ariège
- élaboration d'un projet de protocole
- navettes entre les signataires
- **signature du protocole le 4 mai 2015** en Préfecture de l'Ariège, protocole décrivant les caractéristiques et le contexte du département, définissant l'objet du texte, les attendus de la contractualisation dans le premier degré, les principes directeurs pour l'élaboration du schéma territorial pluriannuel de l'organisation scolaire dans le premier degré pour la période considérée, les engagements réciproques des signataires, l'accompagnement et le suivi
- l'Etat s'engage à **limiter à trois les retraits d'emploi** dans le premier degré de 2015 à 2017, soit un retrait d'emploi par an
- les signataires s'engagent à opérer **un travail d'optimisation de l'offre scolaire** pour améliorer la qualité de l'enseignement au bénéfice des élèves et des familles
- une information des organisations syndicales représentatives dans le premier degré lors d'une réunion organisée par l'IA-DASEN le 22 mai 2015

### **3. En cours**

- des **réunions décentralisées en juin 2015** (quatre au total, par "pays") avec les maires, à l'initiative conjointe de l'association des Maires de l'Ariège et de la DSDEN
- un travail avec les services de la DSDEN (division du premier degré et inspecteurs) pour analyser finement un certain nombre de situations locales
- une première **synthèse partagée lors de la première réunion du comité de suivi du protocole le 3 juillet 2015**

#### **4. Perspectives**

- approfondissement de **l'analyse des situations jusqu'au 15 décembre 2015**
- **information en temps utile du Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)**, prévue par le protocole
- **consultation d'autres acteurs de l'Education** au niveau départemental au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2015-2016
- nouvelle **réunion du comité de suivi en fin d'année civile 2015.**

La carte de l'Education prioritaire a été refondue par le Ministère de l'Education nationale. Elle s'applique à la rentrée de septembre 2015. Le département de l'Ariège compte désormais un seul réseau d'éducation prioritaire (REP), Lavelanet, avec 2 collèges (500 élèves) et 8 écoles (722 élèves).

### **1. Pilotage**

Madame Myriam Cassagne : IA-IPR Référente

Monsieur Jean-Michel Petiot : IEN de la circonscription Foix-Haute Ariège et Pyrénées Cathares

Madame Brigitte Cachart : Principale du Collège Pasteur – Lavelanet

Madame Claire Vigneaux : Principale du Collège Victor Hugo – Lavelanet

Monsieur Guy Pomiès : coordonnateur

#### **Comité exécutif : COMEX**

Membres du Groupe de Pilotage (cf ci-dessus) + les directrices et directeurs des écoles du secteur.

### **2. Réalisations**

#### **Réunions**

##### **Réunions du comité de pilotage :**

Lundi 5 janvier 2015

Mardi 24 février 2015

Jeudi 28 mai 2015

##### **Réunion COMEX :**

Mardi 24 février 2015

##### **Conseils Ecoles-collèges :**

Lundi 15 juin 2015 au collège Louis Pasteur

Lundi 29 juin 2015 au collège Victor Hugo

##### **Stages de formation d'initiatives locales (FIL) inter degrés :**

Lundi 13 octobre : Cadre et orientation de la FIL inter-degrés, constitution des groupes et préparation des projets

Jeudi 28 mai : matin : bilan des projets inter-degrés et perspectives

après-midi : préparation d'évaluations début CM1 et fin de cycle 3 (6ème)

#### **Réalisations**

- projets communs aux classes du Réseau : Education au développement durable, parcours lecture, découverte scientifique, ...
- projet Culturel du REP sur l'ensemble de l'année scolaire : 27 classes concernées avec 6 artistes intervenants
- accompagnement éducatif : aide aux leçons et ateliers artistiques et culturels
- parcours cinéma (culture cinématographique) au cinéma de Lavelanet « le Casino » : cycle 1 / cycle 2 / cycle 3
- parcours musique (avec intervenant agréé) tout au long de l'année dans les classes : chant choral / création de chants avec enregistrement final d'un CD.
- actions de liaison GS-CP
- FIL : démarche de projets inter-degrés dans une perspective de continuité pédagogique Palier 2 / Palier 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### **3. En cours**

Élaboration d'évaluations communes sur l'ensemble du réseau en cycle 3 : début CM1 et fin sixième, à compléter avec les résultats au Diplôme National du Brevet (DNB) pour diagnostic de l'efficacité pédagogique des actions.

### **4. Perspectives**

- **réécriture du contrat d'objectifs** (nouvelle version 2015-2018)
- **finalisation de la nouvelle convention partenariale**, qui devra être approuvée par les conseils d'administration des collèges fin juin ou début juillet 2015, puis proposée aux signatures
- **FIL inter-degrés** dans la perspective d'approfondissement de la dynamique de Réseau et poursuite de la mise en cohérence pédagogique 1er et 2<sup>nd</sup> degré dans le cadre du Nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- **mise en œuvre du dispositif d'évaluation REP** dans les classes de CM1 et analyse des résultats pour définir les priorités pédagogiques et didactiques
- **élaboration, à la demande de l'IA-DASEN, d'un projet pédagogique pour le REP (rentrée 2015)**



## Politique de la ville

**Trois villes** du département de l'Ariège sont entrées dans le dispositif "politique de la ville" en septembre 2014 : **Pamiers / St Giron / Foix**.

Seules les écoles primaires des quartiers définis sont concernées ("cœur de ville"). Il n'y a pas d'établissement du second degré. En outre, il n'y a pas de recoupement avec l'Education prioritaire (un seul secteur désormais dans le département : Lavelanet).

**Le dossier est piloté par la préfecture (politique interministérielle).**

**Trois thématiques sont traitées : enfance/jeunesse/éducation, urbanisme, emploi.**

L'Education Nationale est présente dans les commissions qui traitent de la première thématique mais les proviseurs des lycées professionnels peuvent être sollicités sur la question de l'emploi (lien avec les questions de la relation formation/insertion).

**Les trois villes concernées finalisent pour ce faire un "contrat de ville" (signatures imminentes)**

### **1. Pilotage**

- dans chacun **des secteurs concernés**, l'IA—DASEN a désigné un chef d'établissement du second degré, un IEN et un directeur d'école primaire pour assurer **le lien fonctionnel avec la commune concernée et apporter notre contribution en liaison avec le sous-préfet**
- **au niveau départemental** (Préfecture), la **coordination est assurée par l'IA-DASEN avec Mme Canetos (proviseure à St Giron) et M. Petiot (IEN)**

### **2. Réalisations**

- lancement de **la phase de diagnostic départemental en novembre 2014** (réunion en Préfecture)
- **réunion de synthèse (Education Nationale) en avril 2015**, éléments communiqués à la Préfecture
- **réunions nombreuses des groupes locaux**
- **production et communication** des documents nécessaires
- **contribution aux débats**

### **3. En cours**

- **implication en continu** sur la rédaction des fiches actions
- **apport de l'Education Nationale** sur les questions de cohésion sociale

### **4. Perspectives**

- **signature imminente** des "contrats de ville" (avant la fin de l'été 2015)
- **participation aux phases de mise en œuvre** (niveau local, niveau départemental).

## Projets éducatifs territoriaux (PEDT)

La démarche de rédaction des projets éducatifs territoriaux (PEDT) en Ariège **s'inscrit dans la perspective du "Schéma départemental des Politiques Éducatives Concertées" et de la signature de Conventions Territoriales au niveau des Communautés de Communes.**

L'Ariège se caractérise par un taux important de dispositifs périscolaires de type "Accueils ou Centres de Loisirs Associés à l'École" (ALAE ou CLAE). En effet, environ 75% des écoles bénéficient d'un ALAE. Dans les autres communes, il existe souvent une garderie en fin de journée.

La publication, le 19 décembre 2014 de « l'instruction pour la promotion de la généralisation des projets éducatifs territoriaux sur l'ensemble du territoire », a rendu nécessaire la formalisation de ces démarches préexistantes par la rédaction d'un document explicite.

### 1. Pilotage

**Le groupe d'appui départemental (GAD)** : l'inspecteur d'académie, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le président du conseil départemental, le directeur de la caisse d'allocations familiales, le directeur de la mutualité sociale agricole, la mission inter-institutionnelle « Territoires Educatifs », les représentants des coordonnateurs des politiques éducatives locales, les secrétaires départementaux SE-UNSA et SNUipp-FSU ; la présidente départementale de la fédération des parents d'élèves (FCPE) et les représentants des associations et fédérations d'éducation populaire.

Le GAD s'est **réuni quatre fois** au cours de l'année scolaire 2014-2015.

### 2. Réalisations

En Ariège, lors de **réunions de directeurs d'école** (le 14 janvier et le 21 janvier 2015), l'inspecteur d'académie a présenté la démarche du projet éducatif territorial. La dimension intercommunale a été rappelée en cohérence avec le "schéma départemental des Politiques Éducatives Concertées".

Le 3 février 2015, l'inspecteur d'académie avec le directeur adjoint de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDSCPP), a **réuni les Présidents des Communautés de communes de l'Ariège**, pour leur indiquer la démarche et les modalités d'accompagnement par le GAD.

Il a ensuite adressé à tous les maires de l'Ariège **un courrier, précisant les modalités et le calendrier accompagné de documents de travail** (exemple de document-type, constitution du GAD et coordonnées des personnes à contacter, texte de l'Instruction du 19 décembre 2014).

Certaines communautés de communes ayant **un coordonnateur de Politiques Éducatives** sont engagées par la rédaction de leur PEDT. Ils seront accompagnés par la Mission "Territoires Educatifs" et le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) sous forme de journées de regroupement.

Plusieurs communes ont organisé **des réunions locales visant à constituer un comité de pilotage**.

Actuellement, **un seul PEDT a fait l'objet d'une signature, le 18 décembre 2014 pour Foix** (PEDT qui avait un caractère dérogoire aux taux d'encadrement des activités périscolaires).

**Le 15 juin 2015, 87 communes ont élaboré un PEDT** sur 136 communes ayant une école. Les PEDT ont fait l'objet d'une étude par les membres du GAD le 16 juin 2015.

**L'arrêté du GAD a été signé par Mme la rectrice et Mme le préfet début juin 2015.**

### **3. En cours**

**La dynamique est enclenchée** avec un calendrier qui donne un cadrage temporel qui devrait permettre la poursuite de la rédaction des PEDT et leur validation dans les délais.

De nombreuses communautés de communes se sont engagées actuellement dans la rédaction d'un projet de territoire. Il est cependant important de suivre ces opérations afin de s'assurer que tous les acteurs soient sensibilisés et impliqués.

### **4. Perspectives**

#### **Calendrier de transmission des PEDT**

- transmission des PEDT à la DDCSPPP et à la DSDEN jusqu'à **fin mai 2015**
- signature des PEDT **vers le 20 juillet 2015** par le préfet, l'inspecteur d'académie et la ou les collectivité(s)
- dossier transmis **avant le 1<sup>er</sup> septembre 2015**: versement de **l'acompte à compter du 12 octobre 2015**
- pour bénéficier du versement du dernier acompte **avant le 31 décembre 2015, les dossiers devront parvenir pour le 04 décembre 2015**
- la mise en paiement s'effectuera **par vagues hebdomadaires**
- le solde des aides pour l'année 2015-2016 interviendrait en mars-avril 2016

#### **Prochaines réunions**

- réunion du GAD le 08 juillet 2015 afin de poursuivre l'étude des PEDT arrivés après le 16 juin 2015
- réunions d'information des maires début octobre 2015 afin d'échanger notamment sur les expériences locales
- évaluation des PEDT au cours de l'année 2015-2016

La généralisation des usages pédagogiques du numérique est suivie et pilotée de manière active dans le département, en lien avec le délégué académique chargé du dossier auprès de Mme la Rectrice.

**Un comité départemental premier/second degré a été installé le 18 décembre 2014.**

### **1. Pilotage**

- le dossier est coordonné dans le département par Mme Lesage, IEN
- le groupe départemental de pilotage, installé en décembre 2014, s'est réuni à nouveau en avril 2015; prochaine réunion le 1er juillet 2015
- Il comprend, sous la présidence de l'IA-DASEN, le délégué académique et l'IEN, la préfecture de l'Ariège, le Conseil Départemental, un proviseur, deux principaux de collège, des conseillers pédagogiques (notamment le conseiller pédagogique départemental chargé du dossier auprès de l'IEN), CANOPE, un professeur documentaliste, le pôle d'appui départemental (LP Jean Durroux), un AED
- une coordination est également assurée avec l'IEN chargée du dossier de la formation continue des professeurs des écoles.

### **2. Réalisations**

- **accompagnement et formation des enseignants** sur site au fur et à mesure de la mise en place d'équipements et selon les besoins des enseignants
- l'année 2013/2014 a été la première année **du plan d'accompagnement aux usages du numérique**. 57 écoles du département en ont bénéficié pour des projets aussi divers que les usages du tableau interactif (TBI), de la classe mobile, de l'environnement numérique de travail (ENT) et des tablettes, la conception de documents pédagogiques, l'accompagnement de projets disciplinaires et pluridisciplinaires, la création de blogs...
- **déploiement de la formation à distance** des enseignants du premier degré avec *magistère*. **Magistère est un dispositif de formation à distance** qui utilise des supports numériques et fonctionne selon des modalités variées. Il dispose d'outils de communication qui autorisent des échanges interactifs à distance et des sessions en présence. Un parcours départemental a été déployé en 2013-2014 (se former à distance), 4 autres sont proposés : l'aménagement de la classe en maternelle, apprendre à comprendre, entrer dans l'histoire des arts par les arts visuels, enseigner le calcul mental
- **prêt de tablettes aux écoles**  
4 tablettes sont disponibles sur prêt dans le département. Les conseillers pédagogiques accompagnent les enseignants dans leur travail auprès des élèves : production de documents, accès à l'information, à la documentation et aux médias, utilisation des applications éducatives en lien avec les disciplines... En 2014, 3 écoles maternelles ont utilisé ce prêt
- **espaces numériques de travail (ENT)**  
Un ENT est un ensemble intégré de services numériques, disponibles dans un espace sécurisé et mis à disposition d'un établissement scolaire. Le département de l'Ariège a expérimenté, très tôt, les ENT.  
Le premier ENT a été déployé en 2011 (18 écoles). L'opération se poursuit depuis 2012 et aujourd'hui, 29 écoles ont participé à l'expérimentation.

### **3. En cours**

- **accompagnement/formation** : à ce jour (juin 2015), 74 écoles en ont bénéficié
- **60 parcours de formation à distance ont été ouverts** par les formateurs, en consultation, contextualisation ou création
- **25 sessions de formation ouverte à distance (FOAD)** ont été proposées (tous cycles)
- **poursuite du prêt de tablettes** (réalisation de livres numériques...)
- **15 écoles du département (soit plus de 50 classes) sont engagées dans l'expérimentation pilote de l'ENT "Beneylu"** retenues au niveau académique (pour une durée de un an)  
Contenu : blog, messagerie interne, cahier de texte, annuaire, cahier de liaison, médiathèque, accès sécurisé aux ressources éducatives

En outre, **deux collèges du département (Lakanal à Foix et Le Mas d'Azil) sont l'objet d'une expérimentation au titre de collèges connectés "préfigurateurs"**, en lien et avec l'appui du conseil départemental.

Enfin, des **réunions décentralisées avec l'Association des Maires de l'Ariège** ont lieu en juin 2015 (4 au total) pour exposer les enjeux du numérique et échanger sur les politiques publiques en ce domaine.

### **4. Perspectives**

Poursuite et approfondissement du travail engagé, à l'interne (pilotage pédagogique, formation), à l'externe avec les maires (politique dans le premier degré) et avec le conseil départemental (collèges).

Mme la Rectrice a reconduit pour l'année 2014-2015, le suivi et l'accompagnement d'une vingtaine d'établissements de l'académie.

Il s'agit de regarder comment, dans ces établissements, se construit la réussite des élèves, au travers d'une entrée "le travail des élèves" et d'un guide méthodologique conçu par les corps d'inspection pour mettre en œuvre cette démarche.

**Deux collèges de l'Ariège ont été retenus pour l'année scolaire : Lakanal à Foix et le Mas d'Azil.**

### **1. Pilotage**

Les corps d'inspection de l'académie en lien avec les chefs d'établissement concernés et l'IA- DASEN.

### **2. Réalisations**

- **phase préparatoire** : échanges avec l'équipe de direction, quelques professeurs, organisation des équipes d'observateurs (IA-IPR, IEN, IA-DASEN...)
- **observation** : une journée dans l'établissement : réunion du conseil pédagogique (généralement), observations de classes, observation des élèves durant les séances (à l'aide du guide méthodologique), entretiens avec l'équipe de direction, la vie scolaire, les parents, l'infirmière, l'assistante sociale, le conseiller d'orientation...
- **Ces journées se sont déroulées le 6 mars 2015 pour le collège Lakanal de Foix et le 17 mars 2015 pour le collège André Saint Paul du Mas d'Azil**
- **phase de restitution** :
  - préparation de la restitution (à l'interne) par le groupe d'"observateurs"
  - le 26 mai 2015 pour le collège Lakanal de Foix et le 5 juin 2015 pour le collège André Saint- Paul du Mas d'Azil

### **3. En cours**

Le guide méthodologique prévoit un retour sous forme de trace écrite à remettre au chef d'établissement (par le coordonnateur de l'équipe d'observateurs), document qui peut éventuellement être transmis à la Délégation Académique chargée de la formation continue des personnels pour pouvoir organiser, s'il y a lieu, les formations nécessaires.

Cette trace écrite sera communiquée en septembre prochain.

### **4. Perspectives**

Des préconisations simples, concrètes, faciles à mettre en œuvre, avec un objectif de mesurer des effets visibles assez rapides, en l'occurrence ici sur le travail des élèves, seront communiquées.

Des modalités de suivi seront prévues.

Les établissements du département susceptibles d'être concernés pour la campagne 2015-2016 ne sont pas encore connus.

### La scolarisation des enfants en situation de handicap s'organise autour de trois objectifs :

- mettre en œuvre et **suivre leurs parcours scolaires**, faciliter leur réussite
- développer et réussir **l'inclusion en milieu scolaire** (1er et second degré)
- **renforcer la communication, l'information et la formation** des personnels d'encadrement, des directeurs d'école, des enseignants et des auxiliaires de vie scolaire (AVS).

### Quelques chiffres au 1<sup>er</sup> Janvier 2015 :

- nombre d'**élèves** en scolarisation individuelle 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés : 578
- nombre d'**élèves** scolarisés en classe d'inclusion scolaire (**CLIS, désormais ULIS Ecole**) : 97
- nombre d'**élèves** scolarisés en Unité Locale d'Inclusion Scolaire (**ULIS**) : 98
- nombre de **CLIS : 12, nombre d'ULIS : 8**
- nombre de **professeurs** des écoles exerçant dans **les CLIS: 12, les ULIS : 8**
- nombre **d'élèves en établissements spécialisés** : 243
- nombre de **professeurs mis à disposition des établissements spécialisés** : 17

## **1. Pilotage**

Ce dossier est coordonné et piloté par l'IEN ASH (conseiller technique de l'IA-DASEN), M. De La Cruz, avec son équipe de circonscription et les 6 enseignants référents du département.

Une présentation de la situation dans le département a été effectuée par le conseiller technique le 13 novembre 2014 lors d'une réunion de l'ensemble des personnels d'encadrement de l'Ariège.

L'IEN ASH a réuni ses équipes une douzaine de fois au cours de l'année scolaire 2014-2015, la dernière réunion de l'année scolaire 2014-2015 est prévue le 3 juillet 2015.

## **2. Réalisations**

- actualisation de la procédure départementale relative à la saisine de la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPSH) et réflexion pour la constitution d'un tableau de bord départemental
- formation des enseignants de CLIS
- formation des enseignants d'ULIS dans le cadre notamment du suivi des parcours des élèves du primaire au collège
- réunions d'information en direction de l'encadrement, des infirmières scolaires, des assistantes sociales, des conseillers d'orientation-psychologues...
- formation des auxiliaires de vie scolaire

## **3. En cours**

- mise en œuvre du guide d'évaluation de la scolarisation (**GEVASCO**)
- élaboration d'un document départemental sur le projet personnalisé de scolarisation (**PPS**) en liaison avec la MDPSH

#### **4. Perspectives**

- renforcement des liaisons fonctionnelles entre enseignants référents de secteur et MDPSH
- accompagnement de la transformation des CLIS en ULIS Ecole (groupe de réflexion en place)
- accompagnement des ULIS
- formation des personnels, notamment par l'approfondissement des échanges de pratiques (en lien avec le groupe académique de référence)
- accompagnement (suite) de la mise en œuvre du « GEVASCO » et du projet personnalisé de scolarisation (PPS) pour les directeurs d'école et les chefs d'établissement.

#### **Enseignants référents**

- ❖ *Secteur de Mirepoix : Mme Bouville*
- ❖ *Secteur de Foix/Tarascon : Mme Alie*
- ❖ *Secteur de Pamiers : Mme Simon*
- ❖ *Secteur de Saverdun/Mazères : M. Mercier*
- ❖ *Secteur du Couserans : Mme Cuvillier*
- ❖ *Secteur du Mas d'Azil : Mme Faure-Brac*



## **AXE 2**

**Construire des parcours ambitieux et cohérents**

## Éducation artistique et culturelle 1er degré

GAR délégation académique à l'action artistique et culturelle

L'Inspecteur d'Académie a créé dans le département en septembre 2014 quatre comités locaux d'éducation artistique et culturelle (CLEA) correspondant aux périmètres des circonscriptions du premier degré.

Chaque CLEA regroupe pour l'animation les personnels d'encadrement du territoire concerné et il désigne en son sein un coordonnateur.

Lors d'une réunion des personnels d'encadrement le 13 novembre 2014, la stratégie académique et départementale a été présentée : gouvernance et pilotage du dossier, contenu du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), partenariats, mise en œuvre.

### Il a été rappelé les trois piliers sur lesquels se construit le PEAC :

- des connaissances,
- des pratiques,
- des rencontres.

Le powerpoint présenté à la réunion a été diffusé ; il est toujours en ligne sur le site de la DSDEN.

### L'IA-DASEN a fixé des objectifs pour chacun des 4 CLEA

#### Organiser dans le ressort de leur territoire :

- une action significative,
- une pratique,
- une rencontre dans une école, un collège, un lycée.

## 1. Pilotage

Le pilotage du dossier est assuré par un groupe composé de l'IA-DASEN, de la déléguée académique à l'action artistique et culturelle, des deux coordonnateurs du dossier au plan départemental et du directeur de CANOPE.

Coordonnateurs : Mme Lesage (IEN) et M. El Ayachi, principal du collège du Mas d'Azil.

Un groupe élargi se réunit régulièrement. Il comprend, outre les responsables cités, la conseillère pédagogique départementale d'éducation musicale, deux représentants par CLEA.

## 2. Réalisations

- **refonte du dossier "agrément"** en novembre 2014 (en ligne sur le site de la DSDEN)
- **formation des référents "culture"** de chaque établissement (deux journées, janvier et mai)
- **réunions des CLEA** (notamment Foix en mars 2015, Pamiers en juin 2015)
- **mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle** :
  - ❖ information des nouveaux directeurs d'école (septembre 2014)
  - ❖ stage de formation d'initiative locale (Tarascon novembre 2014)
  - ❖ formation de formateurs (janvier 2015)

- ❖ mise en oeuvre dans le premier degré d'un module de formation à distance de 6h (*magistère*) entre janvier et mai 2015
- ❖ enquête départementale pour recenser au sein de chaque CLEA les actions réalisées ou en cours qui relèvent du PEAC

#### En outre :

-**Six rencontres chantées** ont eu lieu; elles regroupent des classes du premier degré pour interpréter le répertoire commun étudié dans l'année. Elles ont réuni 1414 élèves (+33% par rapport à l'année dernière).

-**Une rencontre inter-écoles** a eu lieu à Foix regroupant 200 élèves.

- **Rencontres avec l'orchestre** : il s'agit de l'ensemble instrumental de l'Ariège.

Lieux et dates : Ax les Thermes (écoles et collège, décembre 2014), Mazères (mars 2015), Foix (mai 2015).

- **Ecole et Cinéma** : 42 écoles inscrites, 107 classes (2200 élèves), 69 séances organisées dans 10 salles du département.

### **3. En cours**

**PEAC** : l'analyse de l'enquête départementale sera aussi utile pour programmer les actions à venir.

Les supports qui sont proposés, pour permettre à l'élève de garder trace de son parcours, sont actuellement testés par des enseignants volontaires, l'objectif étant ensuite la généralisation à l'ensemble des écoles.

**Projet artistique en musique à l'école Lucien Goron à Foix** : suite à la demande de l'IA-DASEN, l'école de musique, la mairie de Foix et l'école œuvrent à l'ouverture d'un orchestre à l'école. Sa mise en place pourrait être effective à la rentrée 2015.

La DSDEN souhaite que le projet soit labellisé par le ministère.

### **4. Perspectives**

- **1 journée de formation par circonscription** du premier degré (mise en œuvre du PEAC).
- **reconduction du module « magistère »** (avec une durée de 9h)
- **approfondissement des partenariats** locaux
- **reconduction des rencontres chantées** en 2015-2016 (subvention attribuée par la DGESCO)
- **programmation** de 6 animations Ecole et Cinéma, 4 animations en musique...

## Organisation de l'enseignement des langues vivantes en Ariège

- ❖ **écoles maternelles** : Eveil à la diversité linguistique à partir de la moyenne section (jeux, comptines, histoires...), programmes 2015.
- ❖ **écoles élémentaires** : 1 langue par école (anglais ou espagnol), à raison de 1h30 par semaine du CP au CM2. Cet enseignement est obligatoire et est assuré en priorité par le professeur de la classe.
- ❖ **collège** : en 6<sup>ème</sup> la langue vivante 1 (LV1) est laissée au choix des parents, la LV2 débute en 5<sup>ème</sup>.

## 1. Pilotage

### Coordinatrices du dossier

Inspectrice de l'Education nationale en charge du dossier : Mme Isabelle Lesage

Conseillère pédagogique départementale pour les langues vivantes : Mme Dominique Coumes

### Groupe départemental

M. l'IA-DASEN, Mme l'IA-IPR d'anglais, M. l'IA-IPR d'espagnol, IEN LV, CPD LV, Principaux des collèges de Seix, Mirepoix, Pamiers Bayle, 2 Conseillers pédagogiques de circonscription, 2 Directeurs d'écoles, 1 professeur d'anglais, 1 professeur d'espagnol, Chef de division DOS (en charge du second degré)

Membres invités pour leur expertise en fonction des sujets abordés.

**Le groupe s'est réuni le 14 novembre 2014, le 03 décembre, le 19 janvier et le 11 juin 2015.**

### Points traités:

- **Continuité de l'enseignement** des langues entre les écoles et les collèges  
La rupture de continuité se pose pour l'espagnol lorsque cette langue est enseignée à l'école et n'existe pas en LV1 en 6<sup>ème</sup>. Toutes les situations d'écoles ont été examinées (carte départementale).
- **Question de la validation du niveau A1** qui doit être faite en fin de CM2 : nécessité de mettre en place un outil d'analyse de la situation. L'académie dispose d'un protocole d'évaluation qui est à disposition des enseignants des écoles. Cette question évoluera avec la réforme du collège.

## 2. Réalisations

- **actions de formation** (anglais et espagnol) des professeurs
- en présence : **animations pédagogiques** sur les 4 circonscriptions du département (Compréhension orale, ouverture à l'international), formations conjointes collège /école (Ax les thermes, Tarascon sur Ariège), formation des professeurs stagiaires, formation des directeurs d'écoles

- **atelier hebdomadaire de pratique linguistique** en anglais et en espagnol pour les professeurs du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (17h30- 19h30).
- **à distance** : 2 parcours de formation ont été conçus et déployés sur la plateforme M@gistère, thème : Compréhension orale en anglais et en espagnol
- **actions pédagogiques en direction des élèves** : Projet « Fête des langues » sur le secteur de collège de Foix, mise en ligne du « Défi langues » sur le site départemental des langues, classes en immersion en anglais Cycle 2 et Cycle 3
- **site départemental des langues vivantes** :  
<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ariege-education/langues09/>

### **3. En cours**

- **harmonisation des parcours** des élèves
- état des lieux départemental sur la **validation du « A1 » en fin de Cycle 3**

### **4. Perspectives**

- **réalisation de la continuité 1<sup>er</sup>-2<sup>nd</sup> degrés** pour toutes les écoles et les collèges à la rentrée 2016.
- **organisation du nouveau cycle CM1-CM2-6<sup>ème</sup>** (nouveaux programmes 2015)

### 1. Pilotage départemental : l'IA-DASEN

#### Dates des réunions

Une réunion départementale avec les inspecteurs du premier degré et les principaux de collège du département a été organisée le 2 octobre 2014. A cette occasion, des rappels ont été effectués (powerpoint en ligne sur le site de la DSDEN) : textes officiels, organisation des cycles, présentation du texte du BOEN N° 32 du 5 septembre 2014, composition du conseil école-collège, missions.

#### Trois entrées ont été privilégiées

- poursuivre au cours de l'année 2014-2015 **une action dite de "voisinage"** (souvent d'ordre sportif, culturel...)
- **une réflexion sur les apprentissages** permettant de faire travailler ensemble les professeurs du premier et du second degré. Thème suggéré : celui de l'inspection générale (l'oral)
- **une réflexion sur le travail des élèves**, thème retenu au niveau académique pour "l'accompagnement" de 20 collèges (dont deux sont situés dans le département de l'Ariège).

### 2. Réalisations

Les conseils école-collège sont installés. Leur composition est conforme aux instructions transmises en octobre 2014 et aux textes règlementaires.

#### On peut retenir, à titre d'exemple :

- des réflexions et un travail en cours sur les difficultés d'apprentissage des élèves, en lien avec les compétences du socle commun
- la poursuite d'activités déjà conduites et qui donnent de bons résultats (défi lecture...)
- des travaux sur l'oral, l'autonomie des élèves
- des travaux autour de la "Mémoire" (dans le cadre des commémorations du centenaire)
- des projets en sciences
- des travaux en langues vivantes (qui s'articulent naturellement avec le thème de l'oral)
- des réflexions sur les outils de la langue (grammaire/orthographe...)
- l'organisation et la participation à des "rallye mathématiques"
- des travaux sur la méthodologie d'apprentissage (apprendre une leçon, s'organiser dans son travail scolaire...)
- des travaux pour mieux prendre en compte, dans des pratiques professionnelles concertées, les usages du numérique (aspect transversal)

### 3. En cours

Une finalisation de ces travaux concrets pour ensuite, les faire connaître et partager.

### 4. Perspectives

Un bilan plus précis en fin d'année scolaire n'a pu être réalisé, compte tenu des agendas chargés.

Il pourra être effectué au premier trimestre de la prochaine année scolaire pour avoir une vision plus synthétique et plus globale au niveau départemental, alors que de nombreuses productions locales, de qualité, sont repérées.

L'ensemble sera inscrit, pour prendre sens, dans la mise en œuvre de la réforme du collège prévue pour la rentrée scolaire 2016, l'année 2015-2016 étant mise à profit pour la préparer, conduire les formations nécessaires, préciser ici ou là les meilleures stratégies pédagogiques en fonction des caractéristiques des élèves. Le conseil école-collège devra pleinement jouer son rôle mais rien que son rôle, à la place qui est la sienne dans la liaison école-collège, au service de la continuité, de la cohérence et de l'efficacité des apprentissages.

Dans le cadre de l'insertion sociale et professionnelle, la Direction des services départementaux de l'Ariège a organisé un forum des métiers et des formations au centre culturel de la ville de Foix en y associant des professionnels, des entreprises et des acteurs de la formation.

Sa mise en œuvre s'inscrit dans un partenariat entre les services de l'Etat, de la région et du département.

Il s'est déroulé les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2015, au centre culturel de la Ville de Foix.

Il s'adressait à des élèves de troisième.

Il a eu pour objectif de présenter

les métiers, les domaines professionnels et les formations qui y concourent, de promouvoir l'offre de formation et d'aider les élèves à construire ou finaliser leur projet d'orientation.

### 1. Pilotage

Mme Clarac, secrétaire générale et Mme Brisseau, IEN-IO

- **Commission Pédagogique** : Mme Francos (Directrice CIO)
- **Commission Métiers et relations avec les Professionnels** : Mme Héral (Provisseure)
- **Commission Communication** : M. Labarbe (Provisseur)
- **Commission Accueil** : M. Boursin et M. Gendre (Provisseur et Chef des travaux)
- **Commission Budget** : M. Ferré (Provisseur)
- **Commission Transports** : M. Laborde (Principal)
- **Associés à la préparation** : Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Chambre des métiers et de l'Artisanat (CMA), Maison commune Emploi Formation (MCEF), Conseil Général, Chambre d'Agriculture

### 2. Réalisations

#### Réunions :

- **Réunions de pilotage** : 5 (les 7 et 25 novembre 2014, le 13 janvier, le 25 février et le 18 mars 2015)
- **Réunions pédagogie et communication** : 4 (le 7 janvier, le 4 février, les 11 et 23 mars 2015 – pour cette dernière réunion, elle s'est déroulée sur place au centre culturel pour les aspects techniques)
- **Réunion Métiers** : 2 (28 janvier et 11 mars 2015)

#### Bilan positif :

Le forum a accueilli près de **1400 élèves** de troisième.

L'évènement a donné satisfaction. En effet, le forum offre un parcours complet, intéressant et une continuité sur l'année pour les élèves.

Il est important que tous les établissements présentent leur offre de formation au même moment.

### 3. En cours

Les salles du centre culturel de Foix sont d'ores et déjà réservées **pour les 15, 16 et 17 février 2016**.

Les animateurs de bassin sont mobilisés sur l'organisation de cet évènement.



#### **4. Perspectives**

Lors de la réunion de bassin du 08 avril 2015, la reconduction de cet événement a été demandée par l'ensemble des chefs d'établissement.

Elle **répond à un vrai besoin d'information sur l'offre de formation et des métiers** au niveau départemental.

La période (avant les vacances de février) a été retenue par la majorité des chefs d'établissement.

### **1. Pilotage**

- **Groupe de réflexion pédagogique académique.** Des enseignants du département sont membres du groupe de réflexion (Enseignants – Inspecteur de l'Education Nationale en enseignement technique)
- **Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) départemental.** Chefs d'établissements – partenaires professionnels – Inspecteur de l'Education Nationale conseiller technique – Délégué académique de la Formation Initiale et Continue (DAFPIC)

### **2. Réalisations**

- **Groupe de réflexion pédagogique académique :** trois regroupements annuels, un par trimestre et des scénarios pédagogiques illustrant les possibilités de travailler transversalement entre l'enseignement général et l'enseignement technique.
- **Comité Local Ecole Entreprise (CLEE) départemental.** Concertation interne à l'Education Nationale pour développer des travaux collaboratifs
- **Action avec les partenaires** (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Branche professionnelle...) semaine de l'industrie « Ecris moi le métier » en partenariat avec la Dépêche Midi-Pyrénées

### **3. En cours**

- **Cadrer l'affichage de la formation professionnelle pour les élèves : plan de formation** – objectif des périodes de stage en entreprise – période des examens (contrôle en cours de formation).
- **CLEE :** dialogue et concertation pour travailler par bassin, collèges – lycées – entreprise.

### **4. Perspectives**

- **Diversifier les pratiques pédagogiques des enseignants,** par des démarches de projet et des travaux interdisciplinaires. Diversifier les pratiques pédagogiques pour lutter contre le décrochage scolaire. Développer l'apprentissage par le numérique.
- **Développer les partenariats avec les entreprises,** tant pour accompagner les élèves dans leur recherche du stage que pour développer des projets communs.
- **CLEE : accompagner l'élève** dans son parcours, BAC -3 / +3.

## Dispositifs

**Le département dispose de dispositifs règlementaires mis en œuvre par l'Education Nationale pour prendre en charge et accompagner des parcours scolaires spécifiques.**

### L'Atelier Relais

Il accueille pendant quelques semaines des élèves issus des collèges ariégeois, en rupture avec l'institution scolaire.

Il est situé au **collège Lakanal (Foix)**, 10 élèves peuvent être accueillis pour une session de 6 semaines. L'objectif est de remobiliser ces jeunes sur un projet, les parents sont associés.

Une convention de partenariat avec la Ligue de l'Enseignement permet d'assurer le volet éducatif. Un professeur des écoles spécialisé est affecté au dispositif.

**En 2014-2015, 30 élèves en ont bénéficié.**

### La classe de 3ème préparatoire aux formations professionnelles (3ème prépa-pro)

Elle propose à des élèves de 4ème scolarité plus fragiles de découvrir en classe de 3ème plusieurs champs professionnels à travers des stages d'observation, des visites...

Ces classes sont positionnées dans les lycées professionnels du département.

**En 2015, 87 élèves étaient scolarisés dans 4 classes (4 lycées professionnels).**

### Le Dispositif d'initiation aux métiers par l'alternance (DIMA)

Il permet à des élèves volontaires **âgés de 15 ans révolus** de poursuivre, sur autorisation de l'IA-DASEN, leur scolarité en affinant leur projet professionnel par un lien privilégié avec les entreprises. Il s'adresse à des jeunes ayant un projet d'orientation vers la voie professionnelle sous statut scolaire ou par la voie de l'apprentissage.

Le jeune peut bénéficier **de 50% du temps en entreprise et 50% du temps en cours**. Les stages en entreprise peuvent varier de 8 à 18 semaines.

Les élèves se présentent au diplôme national du brevet (DNB) et/ou au certificat de fin de formation générale (CFG).

En Ariège, en 2014-2015, 35 élèves étaient dans ce dispositif, **pour 2015-2016, une quinzaine d'élèves est prévue.**

### Le Réseau Formation Qualification Emploi (FOQUALE)

Il regroupe les établissements et les dispositifs de l'Education Nationale susceptibles d'accueillir des jeunes "décrocheurs".

Ils accueillent **des jeunes de 16 ans sans diplôme** pour leur proposer un parcours personnalisé de retour en formation.

### La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)

Elle s'adresse **aux jeunes de plus de 16 ans déscolarisés** et leur propose un accompagnement personnalisé pour les conduire vers des solutions de formation ou d'insertion professionnelle. Elle travaille en liaison étroite avec le CIO, la Mission Locale, d'autres partenaires pour recevoir le jeune, lui proposer des solutions adaptées et suivre son parcours.

La MLDS fait partie du réseau FOQUALE.

**En 2014-2015, 70 jeunes sont pris en charge par la MLDS.**

Le département de l'Ariège s'inscrit pleinement dans la réflexion académique engagée sur ce point.

**L'objectif est de mettre en œuvre les liens entre le secondaire et le supérieur pour faciliter les parcours de formation des élèves, de l'entrée en seconde au post-bac.**

Il s'agit de mieux préparer à l'enseignement supérieur, de lutter notamment contre les abandons d'études, d'aider les futurs étudiants à affiner leur projet d'orientation, de viser plus largement à construire une insertion professionnelle réussie.

**Deux réunions importantes ont eu lieu sur ce sujet, le 2 avril et le 8 juin 2015.**

### **1. Composition du groupe**

- l'IA-DASEN avec le conseiller technique de Mme la Rectrice pour l'enseignement supérieur, le chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO) le chef de la délégation académique aux formations professionnelles initiales et continues (DAFPIC), les universités de Toulouse, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, l'inspectrice de l'information et de l'orientation, le centre d'information et d'orientation, l'ensemble des proviseurs du département.
- aux côtés de l'IA-DASEN, le proviseur du lycée de Foix coordonne la réflexion générale

### **2. Réalisations**

#### **Lors de la première réunion (2 avril 2015) :**

- présentation des objectifs
- nécessité d'un état des lieux d'ici la deuxième réunion
- présentation de la démarche : mise en place de conventions entre les lycées du département et les universités (étude d'une convention-type)
- présentation du calendrier : signature des conventions avant la fin de l'année civile 2015
- tour d'horizon de la situation des lycées du département (situation actuelle, perspectives d'évolution de l'offre de formation...)
- analyse des grandes thématiques et problématiques : faiblesse des élèves en méthodologie du travail scolaire, question du travail personnel, niveau de l'expression écrite, usages du numérique...
- nécessité réaffirmée de liens plus étroits avec le monde économique (lycées professionnels)
- question des passerelles entre voies de formation (pour favoriser les réussites)
- question des ressources documentaires et pédagogiques pour les établissements.

#### **Lors de la deuxième réunion (8 juin 2015) :**

- élaboration d'un tableau reprenant la situation de chacun des lycées avec l'indication précise du moment où une des conventions pourra être validée et signée.
- nécessité d'un passage par les instances réglementaires des établissements.

### **3. En cours**

Validation des conventions par les instances réglementaires.

### **4. Perspectives**

Une prochaine réunion début novembre 2015 pour acter les travaux conduits et les conventions.

## **AXE 3**

**Mobiliser nos ressources humaines**

Le plan de formation continue 2014-2015 a été finalisé à l'arrivée du nouvel IA-DASEN à la rentrée de septembre 2014. Des propositions nouvelles et supplémentaires ont été proposées fin août.

**Un conseil de formation élargi a été installé en octobre 2014 afin d'échanger, de recenser les besoins de formation, d'identifier clairement la stratégie départementale et les modalités de mise en œuvre.**

### 1. Pilotage

Le pilotage du dossier est coordonné par l'inspectrice de St Lizier.

Le conseil départemental de formation s'est réuni à quatre reprises :

- le 15 octobre pour son installation
- le 29 janvier pour un bilan d'étape sur le plan 2014-2015
- le 19 mars pour un premier bilan de l'année et une réflexion sur les perspectives pour 2015-2016
- le 22 mai pour présenter le plan 2015-2016, plan qui intègre les animations pédagogiques, avec un calendrier de mise en œuvre.

Le conseil est présidé par l'IA-DASEN, il comprend la secrétaire générale, les IEN, des conseillers pédagogiques, des maîtres formateurs, des personnes ressources pour le numérique éducatif, la division des personnels du premier degré, un directeur d'école, des professeurs stagiaires, un chef d'établissement (collège), l'ESPE et les organisations syndicales représentatives dans le premier degré.

### 2. Réalisations

- finalisation du plan de formation continue 2014-2015 (août, septembre 2014)
- suivi de l'exécution du plan et bilans d'étape (tout au long de l'année scolaire), notamment en vue des réunions du conseil de formation
- consultation sur les besoins de formation
- élaboration du plan 2014-2015

#### Points forts

- des articulations réalisées entre certains contenus de formation (stages), les animations pédagogiques de circonscription, les dispositifs *m@gistère*,
- des temps de formation de formateurs déployés en nombre pour porter la politique nationale et académique (numérique...).

#### Points plus faibles

- des stages annulés.

### **3. En cours**

- cadrage du stage des nouveaux directeurs d'école
- cadrage des formations pour les nouveaux professeurs
- finalisation du plan 2015-2016 (contenus et calendrier) ; sa mise en ligne sur le site de la DSDEN devrait être effective à court terme (début juillet 2015)
- contacts avec des conférenciers pour les mathématiques, les sciences et la maîtrise de la langue.

### **4. Perspectives**

**Rendre encore plus lisible le plan 2015-2016 et encore mieux articuler les diverses modalités de formation, les temps de formation inter-catégoriels et s'appuyer davantage sur les ressources académiques.**

Il faut noter que l'IEN chargée de coordonner le dossier fait partie du groupe académique 1er degré qui traite de ce dossier et coordonne la réflexion pour donner de la cohérence sur l'ensemble des 8 départements de l'académie de Toulouse.

## Cellule relais / Conseil départemental

La constitution d'un groupe relais appelé « cellule relais » a été actée le 24 avril 2012, lors d'une réunion entre le conseil général, la DSDEN de l'Ariège et les collègues.

Elle doit faciliter les relations entre le conseil départemental et les collègues.

Cette instance a pour objectif d'échanger sur différents sujets concernant les compétences incombant au conseil départemental : accueil, restauration, hébergement, entretien général et technique.

La cellule relais doit permettre de réguler des procédures ou de définir des cadres de fonctionnement dans l'optique d'une plus grande réactivité et d'un meilleur rendu aux usagers.

### 1. Pilotage

**Composition** : le conseil départemental, la secrétaire générale de la DSDEN, deux chefs d'établissement et deux gestionnaires.

**Réunions** : trois par an

### 2. Réalisations

#### Dossier culture

C'est un dossier unique qui permet d'assurer une cohérence entre les projets pédagogiques des établissements et les thématiques retenues par le conseil départemental.

Afin de faciliter la prise en compte budgétaire de ces projets, les dates de dépôt du dossier unique par les collègues ont été avancées.

#### Convention d'objectifs et de moyens

Elle a pour objet de préciser les modalités d'exercice des compétences respectives du conseil départemental et de l'établissement (collège).

Depuis la rentrée 2014, les annexes de cette convention ont été examinées et simplifiées afin d'en faciliter la production par les établissements.

#### Procédure d'évaluation des agents de la collectivité

Le conseil départemental doit tenir informé les établissements.

### 3. En cours

#### Calcul de la subvention de fonctionnement

Il est prévu de prendre en compte la situation retracée dans le compte financier de l'année n-1 avec les prélèvements effectués jusqu'au 30 juin de l'année en cours (courrier du conseil départemental et de la DSDEN du 12 juin 2015).

### 4. Perspectives

Continuer à faciliter les relations entre le conseil départemental et les collègues du département de l'Ariège.



Le bassin d'éducation et de formation permet de développer une réflexion collective entre les cadres et les acteurs du système éducatif, il est un lieu d'échanges au service de la cohérence de l'action éducative et pédagogique.

**L'Ariège compte un seul bassin d'éducation et de formation, qui recoupe donc le périmètre du département.**

Le fonctionnement des bassins de l'académie de Toulouse est réglé par un texte de Mme la Rectrice en date du 14 novembre 2014 qui précise, entre autres, que "le bassin doit jouer un rôle essentiel dans l'action sur la cohérence des parcours des élèves et dans l'accompagnement pédagogique".

### **1. Pilotage**

Le bassin ariégeois est animé par M. Labarbe (proviseur à Pamiers), M. Laborde (principal à Seix) et M. Richard (proviseur adjoint à Saint-Girons).

Il se réunit très régulièrement, 5 fois au cours de l'année scolaire 2014-2015.

**Des groupes de travail ont été créés au sein du bassin:**  
**orientation, numérique, évaluation et apprentissage,**  
**gestion des parcours personnalisés,**  
**DRH et management.**

### **2. Réalisations**

#### **Groupes de travail**

##### **Orientation**

- un calendrier harmonisé pour l'offre de formation (stages...)
- coordination pour l'information donnée aux élèves et aux familles
- réflexion sur l'amélioration de la liaison 3ème/seconde
- coordination pour l'aide aux choix post-bac

##### **Numérique**

- Elaboration d'une grille de diagnostic de l'usage du numérique dans les établissements
- mise en place d'une veille numérique

##### **Evaluation et apprentissage**

- mutualisation de l'information sur l'actualité nationale, les pratiques, les principes, les diverses modalités d'évaluation
  - réflexion commune sur les conséquences en terme de pilotage pour favoriser les évolutions de pratiques
- Ressources : IA-IPR de l'académie**

##### **Gestion des parcours personnalisés**

- recensement de dispositifs et outils existants pour mieux définir et mettre en œuvre un parcours personnalisé correspondant aux besoins de chaque élève
- stratégies à développer par les chefs d'établissement

### DRH et management

- formation à la communication avec la presse
- assurer un réseau d'information et de solidarité entre cadres de l'Education Nationale.

### Formation Continue

- avec l'appui des corps d'inspection, le bassin a contribué à la mise en place d'actions de formation (enseignants, CPE...)
- le bassin pilote également la formation des assistants d'éducation (AED) du département, il recense les besoins des chefs d'établissement et met en place les actions adéquates.

### Organisation du forum des formations

Sous l'égide de la secrétaire générale de la DSDEN, le bassin a contribué à la réussite de cette action (cf fiche spécifique)

### Relais avec les groupes académiques

Le bassin a relayé les enquêtes des groupes académiques de travail ou de réflexion dont celle relative à l'accompagnement personnalisé.

### 3. En cours

- finalisation des compte-rendus des groupes de travail,
- mise en place de l'organisation pour l'année 2015-2016.

### 4. Perspectives

Le bassin va travailler principalement l'année prochaine sur :

- **la réforme du collège,**
- **la liaison premier/second degré** (voir fiche Conseil école-collège)
- **la problématique "Bac-3/Bac+3"** (voir fiche).

## **AXE 4**

**Instaurer un climat scolaire favorable à la réussite**

## Sport scolaire

L'environnement et le cadre naturel du département de l'Ariège offrent un ensemble très favorable à une pratique diversifiée des activités physiques et sportives, ainsi qu'un niveau d'équipement en infrastructures tout à fait remarquable.

**Le sport scolaire constitue donc un domaine très actif de l'action éducative et pédagogique des écoles et établissements scolaires.**

Dans le premier degré, l'USEP offre aux écoles une palette d'activités et de rencontres sportives qui ont mobilisé cette **année de nombreuses écoles et plus de 3000 élèves**.

Dans le second degré, l'UNSS dispose d'un maillage de 35 associations sportives au sein des établissements (publics et privés) dont également le lycée agricole de Pamiers, le collège d'Andorre... **4 districts géographiques** structurent l'organisation départementale, 3 de collèges, 1 de lycée. 102 professeurs d'EPS animent l'association sportive au sein de leur établissement. L'UNSS enregistre 3322 licenciés (deux tiers de garçons).

### 1. Pilotage

Premier degré : la conseillère pédagogique départementale (CPD) avec les conseillers pédagogiques de circonscription et le **délégué USEP**.

Second degré : le directeur départemental de l'UNSS avec les professeurs d'EPS des établissements.

### 2. Réalisations

#### Premier degré

- **rencontres sportives dans les 8 secteurs du département** tout au long de l'année : rugby, football, basket-ball, hand-ball, volley-ball, athlétisme, orientation, ski de piste, ski de fond, gymnastique, escrime, hockey, multi activités, jeux d'opposition, golf, randonnée, triathlon...
- **randonnée occitane** en vallée de Barguillère (600 enfants) – juin 2015
- **triathlon** des écoles du pays de Foix – juin 2015

#### Second degré

- **190 compétitions** (tous les mercredis) : 150 en district, 30 au niveau départemental, 10 au niveau académique
- **24 sports différents proposés** : hand, volley, basket, foot, futsal, rugby, cross, badminton, VTT, athlétisme, tennis de table, natation, BadTen, ski alpin, ski nordique, waterpolo, raquettes neige, course d'orientation, triathlon, raid nature, danse, escalade, cirque, golf
- **formation de 434 jeunes "Officiels"** dans 20 sports différents
- **organisation du championnat de France UNSS de gymnastique acrobatique** (Pamiers mai 2015). Pour mémoire, championnats de France organisés précédemment en Ariège : badminton (2008), ski nordique (2010), Basket (2011), Rugby (2012), ski alpin (2014)

### **3. En cours**

Préparation de **la journée du sport scolaire du 16 septembre 2015.**

### **4. Perspectives**

- meilleure coordination des actions premier/second degré dans le cadre du parcours des élèves
- réflexion et impulsion pédagogique sur les parcours EPS des élèves (groupe de travail avec l'IA-IPR EPS).

***A noter : 4 partenaires de l'Education Nationale, très présents et actifs :  
MGEN, MAIF, CPAM, Mutualité Française***

Cette instance est issue d'une réflexion menée depuis novembre 2014 et renforcée par les événements qui ont eu lieu en janvier 2015. **L'installation du CESC départemental répond à la nécessité :**

- de mettre la laïcité et la transmission des valeurs républicaines au cœur de la mobilisation de l'école.
- de mettre en application la circulaire de rentrée 2015 qui pose cette instance comme un lieu d'échange avec les partenaires pour la mise en place de projets départementaux en matière d'éducation à la santé (parcours santé de l'élève) et à la citoyenneté (parcours citoyen).

### 1. Pilotage

#### Composition du groupe

Coordonnatrice : Madame Faure infirmière conseillère technique

L'inspecteur d'académie, les conseillères techniques santé social, une inspectrice de circonscription du 1<sup>er</sup> degré, trois proviseurs de lycée, deux principaux de collège, une directrice d'école, la chef de la division de la vie scolaire et des partenaires en fonction des thématiques abordées.

#### Dates des réunions

- 9 mars 2015
- 7 juillet 2015

### 2. Réalisations

- disposer de données quantitatives et qualitatives sur les actions de prévention dans le domaine de la santé et de la citoyenneté réalisées dans les écoles et les établissements du second degré
- confirmer l'utilisation de conventions et de chartes pour les interventions de partenaires extérieurs en milieu scolaire
- étendre le groupe de travail aux partenaires extérieurs

### 3. En cours

- **proposer un outil informatisé** de recueil de données des actions de prévention dans le domaine de la santé et de la citoyenneté.
- répartir **le financement académique** spécifique alloué au CESC départemental.
- **associer les partenaires** aux travaux.

### 4. Perspectives

- organiser les modalités d'utilisation de l'outil, exploiter les données
- proposer des axes d'intervention auprès des EPLE

## Groupes de travail interministériels à la Préfecture de l'Ariège

GAR insertion-décrochage-climat scolaire

La DSDEN de l'Ariège est présente dans les différents groupes de travail interministériels qui sont mis en place à la Préfecture de l'Ariège sous l'impulsion et le pilotage du Préfet.

**Ces groupes traitent, avec les différents chefs de service, des politiques publiques dans les domaines relevant de l'action de l'Etat.**

**L'éducation nationale apporte sa contribution**

### **1. Pilotage**

L'IA-DASEN ne peut assister à toutes les réunions. Il s'est adjoint le concours de personnels d'encadrement du département et des conseillers techniques de la DSDEN pour assurer la permanence et la continuité de notre présence.

### **2. Réalisations**

Désignation en novembre 2014 de nos représentants dans les différents groupes de travail et commissions:

- état major de sécurité
- cellule de suivi de la prévention de la radicalisation
- dérives sectaires
- comité départemental de prévention de la délinquance et comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (Secteur de Foix, Pamiers, Varilhes et secteur de St Giron)
- violences sexistes
- conseils de famille
- comité de soutien à la parentalité
- mission de lutte anti drogue
- mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- développement durable
- service public départemental de l'emploi et services publics locaux (secteurs de Foix, de Pamiers et de St Giron)
- commission des droits de l'autonomie (CDA)
- plan pauvreté
- gens du voyage

### **3. En cours**

Bilan de notre participation dans ces groupes.

Signature d'une convention départementale entre l'Education nationale et la gendarmerie nationale.

### **4. Perspectives**

Poursuite et ajustements éventuels.

### Deux manifestations ont été organisées au printemps

- ❖ **Les Assises de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République -commande nationale-** (fin mars pour les Assises Locales et le 3 avril pour les Assises Départementales)
- ❖ **Un rallye citoyen** le 7 mai à Foix pour des élèves de 3ème des collèges de Foix, Lavelanet, Tarascon, Mirepoix et Pamiers -initiative départementale-.

## **1. Pilotage départemental**

**Assises** : l'IA-DASEN avec des représentants de la Préfecture, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), des personnels d'encadrement des sous-préfectures.

**Rallye** : le trinôme académique (DSDEN, Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN) et la Délégation militaire Départementale). La réalisation du rallye n'a été possible que grâce à l'exceptionnelle mobilisation des partenaires de l'Ecole.

## **2. Réalisations**

### Assises

- trois assises locales les 30 et 31 mars 2015 à St Girons, Pamiers et Foix qui ont réuni à chaque fois une soixantaine de participants
- une participation et une implication personnelle des sous-préfets aux côtés des personnels d'encadrement de l'Education Nationale
- des assises départementales le 3 avril 2015 en présence de Mme le Préfet de l'Ariège, des élus nationaux (parlementaires) et départementaux
- une bonne participation des acteurs du monde de l'Ecole, du monde associatif, économique, des parents d'élèves
- des propositions concrètes issues des deux tables rondes (comment associer pleinement les parents d'élèves à la mission éducative de l'Ecole ? Comment promouvoir les valeurs de la République en mobilisant l'ensemble des ressources de nos territoires?)

### Rallye citoyen

- 7 mai 2015 à Foix
- participation de 84 élèves (14 équipes de 6) dans les rues de la Préfecture de l'Ariège, avec une douzaine de sites dans le cadre d'un parcours historique et citoyen
- remise des prix le 5 juin 2015 au collège Lakanal de Foix, établissement de l'équipe victorieuse, en présence de Mme le Préfet de l'Ariège, des établissements ayant participé

## **3. En cours**

Le bilan de ces manifestations a été effectué par les équipes de pilotage.



#### **4. Perspectives**

- des améliorations concrètes à promouvoir sur une série de points bien identifiés (règlements intérieurs des établissements, charte de la laïcité, participation par l'intermédiaire de l'association des maires de l'Ariège à des actions en direction des jeunes, promotion du passeport citoyen...)
- des coordinations renforcées avec l'ensemble des services de l'Etat
- des partenariats à poursuivre entre l'Ecole, le monde économique, le monde associatif (ils sont d'excellente qualité dans le département)
- la volonté de poursuivre les dynamiques engagées (par exemple, un rallye citoyen aura lieu en 2016)